

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Janvier 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

CEMAC : nouveau sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement à Brazzaville

Les Chefs d'État et de Gouvernement (CEG) de la CEMAC se sont réunis en sommet extraordinaire à Brazzaville le 22 janvier 2026 afin d'évaluer l'évolution des principaux équilibres macroéconomiques et financiers régionaux et de renforcer la coordination des politiques économiques nationales, dans un contexte régional fragile. Cette réunion s'inscrit dans le prolongement du sommet extraordinaire de Yaoundé de décembre 2024, qui avait mis en évidence les défis persistants en matière de discipline budgétaire, de stabilité monétaire et de reconstitution des réserves de change.

Dans un contexte économique régional fragile, les CEG ont, ainsi, réaffirmé leur attachement à la stabilité du cadre macroéconomique et monétaire de la CEMAC, et au rôle central des institutions communautaires dans le pilotage et la coordination de cet agenda.

Le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale a souligné que le contexte macroéconomique actuel et ses perspectives nécessitaient des mesures urgentes et vigoureuses pour le redressement de la situation.

Selon le [communiqué final officiel](#), la Conférence des Chefs d'Etats appelle à garantir la cohérence entre les lois des finances et les engagements des Etats, notamment avec le FMI, dans un souci de compatibilité avec les objectifs de soutenabilité de la dette et de consolidation de la position extérieure. Elle a, dans ce contexte, appelé les Etats à négocier, conclure ou poursuivre, dans le court terme, les programmes économiques et financiers avec le FMI. Elle a appelé aux réformes et à la modernisation de la gestion des finances publiques. Le sommet a également souligné l'importance du renforcement et de l'assainissement du secteur bancaire.

Le rapatriement effectif des avoirs détenus à l'extérieur de la Zone par les Etats et les recettes d'exportation des entreprises, notamment, celles du secteur extractif a constitué un autre axe des échanges.

Enfin, le sommet appelle au renforcement du Secrétariat du Programme des Réformes Economiques et Financières, afin de disposer d'un mécanisme de suivi et d'évaluation efficace, celui-ci devant mener l'évaluation du premier trimestre 2026, en amont des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale au printemps prochain.

LE CHIFFRE À RETENIR

4,25

Estimation du niveau des réserves de change en mois d'importations dans la CEMAC à fin 2025

Indicateurs macroéconomiques

	Croissance du PIB réel (en %)			Inflation (moy. Ann, en %)			*Solde Public (en %PIB)			Dette Publique (en %PIB)			Solde courant (en % PIB)			Dette extérieure (en % PIB)		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Cameroun	3,5	3,8	4,1	4,5	3,7	3,3	-1,5	-0,8	-1,2	42,8	37,9	36,3	-3,1	-3,4	-3,9	27,0	25,9	24,8
Centrafrique	1,9	3,0	3,3	1,5	4,6	3,3	-5,1	-2,5	0,0	60,7	57,1	52,5	-9,1	-7,1	-4,1	30,9	31,1	28,1
Congo	2,1	2,7	2,8	3,1	3,6	3,2	3,6	3,2	2,2	98,0	93,1	89,9	0,1	-5,9	-7,0	36,3	32,5	29,4
Gabon	3,4	1,9	2,6	1,2	1,4	2,5	-3,8	-5,4	-7,2	72,7	76,2	82,0	4,0	1,8	-0,3	32,2	31,3	29,1
Guinée Equatoriale	0,9	-1,6	0,5	3,4	2,9	2,9	-0,6	-1,3	-2,0	36,4	36,6	38,1	-3,3	-3,0	-3,8	6,8	5,1	5,0
Tchad	3,5	3,3	3,6	5,1	4,0	3,6	-2,1	-1,5	-2,4	32,7	31,5	32,5	1,0	-2,3	-2,9	16,6	17,1	18,7
CEMAC	3,0	2,8	3,3	3,8	3,3	3,2	-1,4	-1,3	-1,9	52,5	49,6	49,4	-1,1	-2,7	-3,5	25,3	24,2	23,2
RDC	6,5	5,3	5,3	17,7	8,8	7,1	-1,5	-2,2	-1,6	22,5	19,1	14,6	-3,9	-3,3	-2,1	14,4	15,5	16,7
Sao Tomé	1,1	2,9	4,7	14,4	9,7	7,0	0,9	1,1	2,3	64,8	51,4	45,4	-1,9	-3,3	-3,6	33,3	29,2	25,6

Source : FMI (octobre 2025), *solde budgétaire global (dons inclus)

Evolution des cours des matières premières

	Matières premières énergétiques		Matières premières agricoles			Bois d'œuvre	
	Déc-25	Pétrole Brent (USD/barils)	Gaz naturel (USD/mmbtu)	Cacao (USD/kg)	Café (USD/kg)	Huile de palme (USD/mt)	Grumes (USD/mètre cube)
Valeur	62	4	6	9	970	404	629
Variation mensuelle (%)	-1 %	19 %	-6 %	2 %	-7 %	-1 %	-2 %
Variation annuelle (%)	-14 %	80 %	-29 %	35 %	-17 %	9 %	3 %
Variation sur 5 ans	47 %	46 %	138 %	172 %	6 %	-2 %	-1 %
Variation sur 10 ans	45 %	82 %	67 %	177 %	60 %	8 %	-14 %

	Matières premières textiles		Matières premières industrielles			Métaux et minerais		
	Déc-25	Coton (USD/kg)	Caoutchouc naturel (USD/kg)	Aluminium (USD/mt)	Fer (USD/tmsu)	Cuivre (USD/mt)	Or (USD/once troy)	
Valeur	2	2	2819	102	10812	4087		
Variation mensuelle (%)	-1 %	1 %	1 %	-1 %	1 %	1 %		
Variation annuelle (%)	-8 %	-11 %	9 %	2 %	19 %	54 %		
Variation sur 5 ans	-3 %	-12 %	46 %	-18 %	53 %	119 %		
Variation sur 10 ans	9 %	64 %	92 %	119 %	125 %	276 %		

Source : World Commodities Markets (Banque mondiale)

Régional

Marché régional des titres : Les États de la CEMAC visent près de 4000 Mds FCFA en 2026

Selon les calendriers prévisionnels des émissions de titres publics diffusés par la BEAC, en 2026, les pays de la CEMAC prévoient de mobiliser 3 906,5 Mds FCFA sur le marché régional des titres publics pour financer leurs besoins de trésorerie, principalement à travers des instruments de court terme (2 038 Mds FCFA de BTA) complétés par 1 868,5 Mds FCFA d'OTA, traduisant une priorité donnée à la gestion de trésorerie et au refinancement de la dette. Le [Cameroun](#) demeure le principal émetteur avec 1 165 Mds FCFA, suivi du [Gabon](#) (1 046 Mds), du [Congo](#) (690 Mds), du [Tchad](#) (520 Mds), de la [Guinée équatoriale](#) (419 Mds) et de la [Centrafrique](#) (66,5 Mds). Ce programme confirme le rôle central du marché des titres publics dans le financement des États de la sous-région, mais met en évidence des défis structurels importants, notamment la capacité d'absorption du système financier dominé par les banques commerciales, fortement exposées au risque souverain, la nécessité de développer le marché secondaire et le coût élevé de l'endettement, avec des taux pouvant atteindre près de 13 %.

Inclusion financière : lancement du premier Bureau d'Information sur le Crédit

La BEAC a officiellement [lancé](#), le 21 janvier 2026 à Douala, les activités de *Creditinfo Central Africa* (CICA) S.A., premier Bureau d'Information sur le Crédit (BIC) agréé dans la zone CEMAC. Issu d'une coopération avec la Société financière internationale (SFI) engagée depuis 2014, ce dispositif vise à réduire l'asymétrie d'information qui freine l'accès au financement du secteur privé. En centralisant des données fiables sur les antécédents de crédit, le BIC vise à faciliter l'accès au crédit pour les ménages et les PME, à améliorer la qualité des portefeuilles bancaires et à renforcer l'inclusion financière, notamment pour les populations traditionnellement exclues.

Encadré par des standards internationaux stricts de protection des données, le mécanisme repose sur l'obligation pour les institutions financières de partager leurs informations et de consulter les rapports de solvabilité avant tout octroi de crédit. Agréé définitivement en décembre 2025 après des tests techniques concluants, le BIC-CEMAC démarre ses opérations avec 61 institutions financières déjà connectées (41 banques et 20 institutions de microfinance) dans les six pays de la CEMAC, reposant sur un modèle « *hub-and-spokes* » avec un hub régional à Douala. La BEAC ambitionne une couverture d'au moins 60 % des établissements de crédit et de microfinance dans les pays de la CEMAC d'ici trois ans, marquant ainsi une étape clé dans la modernisation du système financier régional.

Publication du rapport *Global Economic Prospects* de la Banque mondiale

La Banque mondiale a publié son rapport semestriel [Global Economic Prospects](#), qui prévoit un renforcement de la croissance en Afrique subsaharienne, atteignant 4,3 % en 2026. Cette dynamique serait portée par la poursuite des réformes dans plusieurs grandes économies, la solidité de l'investissement domestique et la détente progressive des pressions inflationnistes. Dans de nombreux pays, l'amélioration de l'activité économique s'inscrit néanmoins dans un contexte d'efforts accrus de consolidation budgétaire, marqué par la baisse de l'aide publique au développement, des niveaux d'endettement élevés et une augmentation des charges liées au service de la dette. Malgré des perspectives plus favorables, la progression du revenu par habitant resterait insuffisante pour générer des avancées notables en matière de réduction de l'extrême pauvreté et de création d'emplois. Les perspectives demeurent exposées à des risques baissiers, notamment liés à un affaiblissement de la demande extérieure, à une baisse des prix des matières premières, à une instabilité politique régionale accrue et à la persistance des conflits. Au sein de la CEMAC, la croissance resterait modeste, s'établissant à 3,3 % en 2026, après 2,9 % en 2025.

Cameroun

L'Etat parvient à lever 750 M USD à 10,13 % sur le marché international

L'État du Cameroun a [réussi](#) une nouvelle émission d'eurobonds de 750 M USD avec une maturité de 5 ans (avec 2 ans de grâce), assortie d'un rendement de 10,13 %, devenant le deuxième pays africain à accéder aux marchés internationaux cette année après le Bénin. L'opération, arrangée par Citigroup, a attiré une large base d'investisseurs institutionnels internationaux, principalement anglo-saxons. Cette émission s'inscrit dans le cadre du [décret](#) signé le 21 janvier 2026, par lequel le président Paul Biya autorise le ministre des Finances à recourir aux marchés des capitaux intérieur et extérieur pour mobiliser des emprunts d'un montant maximum de 1 650 Mds FCFA dont 1 000 Mds FCFA sur les marchés financiers extérieurs. Ces ressources seraient destinées au financement des projets de développement et à l'apurement des restes-à-payer (RAP). Selon les [données officielles](#) du gouvernement, ces RAP atteignaient 485,4 Mds FCFA à fin septembre 2025, un niveau qui pèse sur la trésorerie des fournisseurs de l'État et sur l'activité des entreprises dépendantes de la commande publique.

Le déficit commercial se creuse à près de 800 Mds FCFA (1,2 Md EUR) au 2^{ème} trimestre 2025

Au deuxième trimestre 2025, le déficit commercial du Cameroun s'est fortement [creusé](#) pour atteindre 795,7 Mds FCFA, effaçant l'amélioration observée en début d'année. Cette détérioration résulte d'une hausse marquée des importations, portée par l'augmentation des volumes achetés à l'étranger, et d'un net recul des exportations, affectées à la fois par la baisse des volumes et des prix des principaux produits. Les importations ont progressé à 1 382,8 Mds FCFA (+16,7 % par rapport à T1 2025), tirées notamment par les produits alimentaires, les textiles, les engrains, l'aluminium et les hydrocarbures. En parallèle, les exportations ont chuté à 587,1 Mds FCFA (-47,5 % par rapport à T1 2025), pénalisées par la forte contraction des ventes de cacao, de pétrole brut, de gaz naturel liquéfié, de coton et d'aluminium. Cette évolution contraste avec le premier trimestre 2025, marqué par une

nette réduction du déficit grâce à la flambée des exportations de cacao, soulignant la vulnérabilité structurelle du commerce extérieur camerounais à la volatilité des volumes et des cours des matières premières.

Le GECAM plaide pour un gouvernement de rupture afin d'améliorer le climat des affaires

Le Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM), dans un [rapport](#) d'évaluation de l'impact de la crise postélectorale de 2025 au Cameroun, chiffre à plus de 200 Mds FCFA les pertes enregistrées par les entreprises après les tensions post-électorales au Cameroun. Les villes mortes observées à la suite de la publication des élections présidentielles du 12 octobre 2025 ont eu pour conséquence une paralysie de l'activité des entreprises, avec une contraction du chiffre d'affaires de 33,5 % et des pertes estimées à 202,2 Mds (0,6 % du PIB), concentrées majoritairement dans la ville de Douala. Selon l'enquête, les secteurs les plus touchés sont l'hôtellerie, la restauration, la construction et l'industrie, tandis que les blocages logistiques, la flambée des coûts et les arrêts d'activité ont fortement dégradé la trésorerie des entreprises, dont près d'un tiers se trouveraient en situation de défaillance globale. Parallèlement, ces tensions post-électorales ont contribué à grever les finances publiques du pays, entraînant une perte de 43,3 Mds FCFA en recettes fiscales. La perte des recettes proviendrait d'une incapacité réelle des entreprises à faire face à leurs obligations. Dans un récent communiqué, le GECAM a plaidé pour la mise en place d'un « gouvernement de rupture, d'action et de restauration de la confiance » afin d'améliorer le climat des affaires et relancer l'économie. Les chocs enregistrés par les entreprises privées, combinés à des difficultés structurelles telles que la pression fiscale, l'accès limité au financement, les déficits énergétiques et la dégradation des infrastructures, continueraient de peser sur l'activité jusqu'au deuxième trimestre 2026.

Cameroun – AFD : 175,5 M EUR au service de la résilience urbaine, de la sécurité alimentaire et du développement local

Cinq conventions de financement ont été signées le mercredi 21 janvier 2026 entre le ministère de l'Économie et l'Agence Française de Développement (AFD). Le principal engagement concerne un prêt de 150 M EUR destiné au financement du Projet de Lutte contre les Inondations à Douala et Yaoundé (PLIDY). Il vise à réduire durablement la vulnérabilité des populations urbaines face aux inondations, renforcer la résilience climatique et améliorer le cadre de vie dans les quartiers les plus exposés. Parmi les autres conventions signées, figurent SEPTENTRIONEST en soutien à l'entrepreneuriat féminin dans les régions du Nord, l'Adamaoua et l'Est (5M€) et la 2^e phase de SECAL (5M€) subvention destinée au renforcement de la sécurité alimentaire et l'entreprise rurale. Ont également été signés dans le cadre du 3^{ème} Contrat de Développement et de Désendettement (C2D), un appui budgétaire pour l'éducation de base (11 M EUR), ainsi qu'un financement de 4,5 M EUR en faveur du projet de renforcement de la décentralisation et de la gouvernance locale au Cameroun (REDECA). Ces projets s'inscrivent pleinement dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement 2020–2030 (SND30).

Cameroun - Banque mondiale : 200 M USD pour moderniser les finances publiques

Le Cameroun et la Banque mondiale ont officiellement lancé le programme de réformes des finances publiques d'un montant de 200 M USD (env. 112 Mds FCFA). La Banque mondiale a officiellement notifié l'entrée en vigueur de l'accord de financement, signé en juin 2025, après satisfaction de toutes les conditions requises. Cet appui prend la forme d'un programme de type « *Program for Results* » (PforR) baptisé IMPACT, où chaque décaissement des fonds repose sur la réalisation de résultats préalablement identifiés. Le programme est destiné à accompagner la modernisation de la gestion des finances publiques, et les résultats attendus sont nombreux : hausse du

taux de télédéclaration et de paiement de l'impôt, augmentation des recettes de la TVA et de l'impôt sur les sociétés, publication systématique des états financiers audités des entreprises publiques etc. Il s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de réformes de la gestion des finances publiques (PSRGFP), un document de référence adopté par les autorités pour renforcer la performance budgétaire, la transparence et la redevabilité de l'Etat. Sur le plan financier, ce sont près de 200 MUSD (env. 112 Mds FCFA) qui seront mis à disposition à taux concessionnel sur 4 ans sur les 300 MUSD (près de 168 Mds FCFA) identifiés dans le PSGFP.

La SFI annonce la création d'un Conseil consultatif pour dynamiser le secteur privé

La Société financière internationale (SFI) a annoncé le lancement prochain au Cameroun d'un conseil consultatif du secteur privé, destiné à renforcer le dialogue public-privé et à orienter les réformes économiques afin d'améliorer l'environnement des affaires. À l'occasion d'une rencontre avec les autorités camerounaises et la communauté d'affaires, son vice-président régional pour l'Afrique, *Ethiopis Tafara*, a souligné le rôle central du secteur privé, dominé par des entrepreneurs locaux opérant dans un écosystème mêlant formel et informel, comme moteur de la croissance, de l'emploi et de l'innovation. Pour soutenir cette dynamique, la SFI déploie une stratégie intégrée axée sur l'amélioration du climat des affaires, le renforcement des capacités et de l'accès au financement des PME, ainsi que le développement de chaînes de valeur compétitives, notamment dans l'énergie et l'agriculture à travers des initiatives comme le Compact Énergie et AgriConnect. Le futur Conseil consultatif devra ainsi fournir des recommandations concrètes pour favoriser une croissance inclusive tirée par le secteur privé et renforcer l'attractivité économique du Cameroun.

UK Export Finance approuve un financement de 130 Mds FCFA pour la route Ebolowa–Akam II–Kribi

Le ministre des Travaux publics fait l'annonce de l'approbation de la deuxième tranche de financement du projet de bitumage de la route

Ebolowa-Akom II-Kribi de 179,2 km, représentant 138,2 Mds FCFA soit 95 % du coût du projet. Validée le 18 décembre 2025 par le comité de crédit de la *United Kingdom Export Finance* (UKEF), la garantie UKEF ouvre la voie à la finalisation de l'accord de prêt de 198,8 MEUR (130,4 Mds FCFA) avec la Standard Chartered Londres, condition préalable au démarrage effectif des travaux. Cette enveloppe comprend notamment 109,4 Mds FCFA pour les travaux, 5 Mds FCFA pour les indemnisations, 670,8 M FCFA au titre de la maîtrise d'œuvre, ainsi qu'une prime d'assurance d'environ 17,1 Mds FCFA due à UKEF. Le premier financement (5 % du coût global) avait été mobilisé en 2024 pour un montant de 6,51 Mds FCFA auprès de Standard Chartered Londres.

Grande distribution : le groupe français Casino cède sa filiale de vente en gros

Le groupe Casino, qui exploite 7 points de vente sous enseigne BAO Cash & Carry au Cameroun, a [annoncé](#) la cession définitive de sa filiale 3C Cameroun. Les termes financiers de la transaction n'ont pas été rendus publics, toutefois le groupe français indique un rachat par la société 2S Retail nouvellement créée et dirigée par le Camerounais Wilson Jonte. Selon le groupe Casino, l'opération de cession s'inscrit dans la stratégie du groupe, qui s'appuie sur des partenaires locaux pour développer ses marques en franchise à l'international. 2S Retail s'est engagée à préserver les emplois et à maintenir le concept de vente en gros à bas prix. Et Casino continuera d'approvisionner les magasins Bao Cash & carry avec les produits de sa marque.

Un consortium de 4 entreprises en pole position pour le contrat de construction d'une usine de bitume à Kribi

All Bitumen PLC, société à capitaux camerounais porteuse du projet d'usine de production de bitume à Kribi (région du Sud), a [confié](#) la réalisation des études « résiduelles » — études géotechniques, plan de terrassements, etc. — au consortium formé de l'Autrichien Pöerner, du Turc Yamata, de l'Allemand EDL et du Français Parlym, en compétition avec un consortium chinois conduit

par Zhihui Engineering Co LTD (ZHEC). Selon le directeur général de *All Bitumen PLC*, le contrat comprend une option permettant au consortium retenu de réaliser également les travaux de construction de l'usine, sous conditions. En cas d'accord sur le coût global, Pöerner et EDL assureraient les travaux d'ingénierie, Yamata la construction de l'usine, tandis que Parlym réaliserait les pipelines ainsi que l'ensemble des réservoirs et équipements de stockage.

Le ministère des Transports et la Banque Mondiale consolident leur partenariat

Le ministre des Transports a reçu en audience, le 20 janvier 2026, une délégation de la Banque mondiale. La [rencontre](#) a permis de faire le point sur les projets dans le secteur du transport accompagnés par la Banque Mondiale. Une attention particulière a été accordée à l'état d'avancement du projet PCDN (Route/ Rail Douala- N'Djamena). Les avancées enregistrées ont été saluées notamment en ce qui concerne la réhabilitation d'une partie de l'infrastructure ferroviaire existante, la facilitation des opérations de commerce et de transit sur le corridor intermodal Douala-N'Djamena. Il a été relevé que le démarrage effectif de certaines activités demeure tributaire de la finalisation des études techniques et des procédures de passation des marchés, dont l'achèvement est attendu au courant de l'année 2026.

Bauxite de Minim Martap : accord entre Camrail et Camalco sur les travaux ferroviaires ouvrant la voie aux exportations

Camrail, concessionnaire du chemin de fer au Cameroun, et Camalco, filiale locale de la junior-minière Canyon Ressources et développeur du projet de bauxite de Minim Martap [annoncent](#) avoir conclu un accord pour démarrer les travaux de renforcement du réseau ferré pour le transport du minéral en vue de l'export vers les marchés internationaux. Concrètement, l'accord permet de démarrer l'investissement annoncé le 6 octobre 2025 d'un montant de 5 Mds FCFA (7 MUSD) pour la remise en état de la voie ferrée entre Makor (Adamaoua) et Douala (Littoral). L'objectif est de rendre possible le transport de la bauxite de Minim

Martap dès 2026, déterminant pour la compétitivité du minerai. La qualité du minerai est également mise en avant et justifierait l'intérêt d'un tel investissement. Le gisement de Minim Martap dispose d'un potentiel estimé à plus de 144 M tonnes ; le minerai serait composé de 51% d'alumine pour 2% de silice. De plus, la bauxite offrirait une prime de 10 à 15 USD/tonne sur le marché international. À ceci s'ajoute une demande mondiale de bauxite annoncée en hausse de 3,5% par an.

Centrafrique

Lancement d'un portail numérique pour faciliter l'accès aux services publics

La République centrafricaine a [lancé](#), en décembre 2025, un portail numérique unique dénommé « Gouvernement Centralisé », destiné à faciliter l'accès des citoyens aux services publics et à réduire les démarches administratives physiques. Développée dans le cadre d'un programme de modernisation financé par la Banque mondiale et piloté par le ministère des Finances, la plateforme centralise les services des administrations publiques et permet aux usagers d'effectuer leurs démarches en ligne, de suivre leurs demandes et réclamations, de consulter des documents administratifs, des textes réglementaires ainsi que les informations officielles de l'État. Le portail a été réalisé par EY Tunisie Medianet dans le cadre du Projet de gouvernance du secteur public (PGNSP).

Congo

L'État congolais fixe son budget 2026 à plus de 2 550 Mds FCFA

La loi de finances 2026, [adoptée](#) le 23 décembre à Brazzaville, fixe le budget de l'État à 2 550,54 Mds FCFA en recettes et 2 270,17 Mds FCFA en dépenses, dégageant un excédent budgétaire de 280,37 Mds FCFA, malgré un déficit de trésorerie de 921,87 Mds FCFA. Élaboré sur la base du Cadre budgétaire à moyen terme 2026-2028, le budget vise la consolidation des équilibres macroéconomiques ainsi que le soutien à la croissance et à l'emploi. Il prévoit une amélioration

du rendement des recettes fiscales, par la digitalisation du recouvrement et la réduction des exonérations. Selon le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, la loi de finances 2026 met l'accent sur la qualité de la dépense publique, la gestion des investissements, la discipline budgétaire et la transparence. La réforme de la gestion de la trésorerie met en œuvre l'unicité de caisse à travers le Compte unique du Trésor, incluant la domiciliation des ressources des entités publiques financées par l'État au Trésor Public.

Le Congo prévoit près de 700 Mds FCFA d'emprunts en titres publics pour 2026

La République du Congo prévoit de [mobiliser](#) 690 Mds FCFA sur le marché des titres publics de la BEAC en 2026. Ce montant place le pays au troisième rang des émetteurs de la zone CEMAC, avec 17,7 % des intentions globales d'emprunt. Le Trésor public projette 405 Mds FCFA en Obligations du Trésor Assimilables (OTA) et 285 Mds FCFA en Bons du Trésor Assimilables (BTA). Dès le premier trimestre 2026, 195 Mds FCFA devraient être [levés](#), soit 28,3 % de l'objectif annuel. Les OTA représenteront la majeure partie de cette enveloppe initiale, avec 125 Mds FCFA. Cette orientation vise à lisser le remboursement de la dette et à financer des projets d'infrastructures. Elle s'inscrit dans la continuité du rééchelonnement de 304,87 Mds FCFA de dette effectué en novembre 2025.

Le CESE anticipe la levée des barrières douanières au Congo d'ici à 2030

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a [annoncé](#) la poursuite des travaux visant à préparer le Congo à l'application du traité de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) à l'horizon 2030. Ces travaux associent les administrations publiques, le secteur privé et les collectivités locales. Ils portent notamment sur l'identification d'un modèle de développement local adapté au contexte national. Le CESE prévoit également une réforme de son secrétariat général pour renforcer son fonctionnement. Ces orientations s'inscrivent dans le Plan d'action 2026-2029 de l'institution.

Gabon

Thierry Minko nommé nouveau ministre de l'Economie et des Finances

Par [décret](#) signé le 1er janvier 2026, le Président de la République, Brice Clotaire Oligui Nguema, a procédé à un remaniement majeur de l'équipe gouvernementale. Le gouvernement gabonais est désormais composé de 31 membres. Thierry Minko a été nommé ministre de l'Economie et des Finances par décret le 1er janvier 2026.

Lancement de SIGFIP, une plateforme unique centralisant les flux financiers de l'Etat

Le gouvernement gabonais a officiellement [lancé](#) le 15 janvier le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP), un outil permettant la gestion des dépenses et des recettes. Ainsi, ce système couvre l'intégralité de la chaîne de dépense : planification des marchés publics, exécution budgétaire et règlement final.

Le Président Oligui Nguema annonce un programme de prêts pour le secteur avicole

Le 14 janvier, le Président Oligui Nguema a [visité](#) plusieurs fermes avicoles et a annoncé un programme de prêts à destination des éleveurs avicoles afin qu'ils accroissent leur production, dans le cadre de l'interdiction d'importer du poulet de chair à partir du 1er janvier 2027. Ainsi, les éleveurs avicoles devraient pouvoir emprunter entre 250 et 400 M FCFA chacun à un taux d'intérêt de 4 %, remboursable sur un an.

Mouvements de grèves en ce début d'année dans des secteurs économiques clés

Le secteur des transports fait face à de fortes [grèves](#). Le ministre d'Etat aux Transports, à la Marine marchande et à la Logistique, Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, a présidé lundi 19 janvier une séance de travail avec les responsables administratifs des

principales entités. Au cours de la réunion, le ministre d'Etat a pris connaissance des revendications formulées par l'Autorité de régulation du transport ferroviaire (ARTF), la Société gabonaise des transports (Sogatra) et la Direction générale de la sécurité routière (DGSR). Quant au secteur [pétrolier](#), à Port-Gentil, le Syndicat des employés, ex-employés et retraités du pétrole et activités connexes (SEERPAC) a déposé, le 12 janvier 2026, un préavis de grève illimitée en menaçant d'arrêter la production pétrolière du pays dès le 31 janvier visant les sociétés Dietsmann Gabon et Petroleum Services Gabon (PSG), opérant sur les installations de TotalEnergies EP Gabon.

Accord stratégique entre Fortescue et l'Etat gabonais concernant la mine de fer de Belinga

Un [accord](#) stratégique entre l'Etat gabonais et le groupe australien Fortescue autour du gisement de fer de Belinga a été officialisé en ce début d'année. Un calendrier prévoit une exploitation minière effective d'ici 2030. Dans un communiqué conjoint, les ministères gabonais des Mines et de l'Énergie ont confirmé que Fortescue, à travers sa filiale Fortescue Metals Group, ne se limitera pas à l'extraction minière. Le groupe s'engage ainsi à développer l'ensemble des infrastructures connexes : chemin de fer minéralier, port en eau profonde et solutions énergétiques, dans une logique d'intégration industrielle complète.

Guinée équatoriale

La Guinée Equatoriale clôture 2025 avec une inflation à 2,3 %

En décembre 2025, l'inflation en Guinée équatoriale s'est [établie](#) à 2,3 %, contre 2,4 % en novembre, demeurant nettement en dessous du seuil communautaire de 3 % de la CEMAC ; en glissement annuel, l'indice des prix à la consommation a progressé de 2,2 %, tandis que l'inflation sous-jacente a atteint 2,9 %, indiquant une relative maîtrise des pressions inflationnistes globales. Cette évolution agrégée masque cependant de fortes disparités sectorielles : les produits alimentaires et boissons non alcoolisées ont contribué à hauteur de +1,1 point, avec des hausses notables sur les céréales non transformées (+4,3 %), la viande (+8,1 %), le

poisson (+3,0 %) et le pain (+4,1 %), tandis que le transport a enregistré une augmentation de 5,4 %, tirée par le transport maritime et fluvial (+12,7 %) et le transport aérien (+11,3 %). Les prix des restaurants et hôtels ont progressé de 3,3 % et ceux de la santé de 4,0 %, traduisant une pression croissante sur les services. Sur le plan géographique, l'inflation a atteint 3,5 % à Malabo, au-dessus du seuil communautaire, contre 1,1 % à Bata, 2,3 % à Ebibeyin et 2,0 % à Mongomo. Enfin, l'analyse par origine montre un ralentissement de l'inflation importée à 2,0 %, contre 3,5 % un an plus tôt, parallèlement à une accélération de l'inflation interne, les prix des produits locaux augmentant de 3,4 % et ceux du secteur tertiaire de 6,3 %, signalant un déplacement des pressions inflationnistes vers les composantes domestiques de l'économie.

Tchad

Adoption et promulgation de la loi de finances 2026

Le 26 décembre 2025, le Sénat a adopté en séance plénière le projet de loi de finances pour l'exercice 2026 à une large majorité, à l'issue de la présentation du texte par le gouvernement. La loi de finances a été promulguée par [décret](#) le 29 décembre 2025. Elle s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan national de développement « Tchad Connexion 2030 » et prévoit des recettes d'environ 2 275 Mds FCFA pour des dépenses proches de 2 530 Mds FCFA, soit un déficit d'environ 255 Mds FCFA à financer par l'appui des partenaires et les marchés financiers. Parmi les mesures phares, la loi met l'accent sur l'élargissement de l'assiette fiscale, la digitalisation (interconnexion des régies financières, facturation électronique) et l'intégration du régime fiscal des Zones économiques spéciales dans le Code général des impôts. Elle accorde aussi des incitations (exonérations pouvant aller jusqu'à dix ans) à plusieurs secteurs jugés stratégiques : industrie, énergie, *agri-business*, équipements vétérinaires, industries culturelles et créatives. Un crédit d'impôt pour la formation professionnelle est instauré afin d'encourager l'emploi des jeunes et l'investissement des entreprises dans les compétences. Elle renforce enfin les ressources des collectivités territoriales autonomes, notamment via l'affectation de

nouvelles recettes issues de la fiscalité sur la vente de bétail.

SEMICA Tchad 2026 : les industries extractives au service de la Vision 2030

Le Salon international des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures (SEMICA) Tchad 2026 a été officiellement lancé à N'Djamena le 21 janvier sous la présidence du Premier ministre dans le cadre du Programme 2030, en présence de délégations venues de plusieurs pays africains et d'investisseurs internationaux. Le salon vise à [favoriser les échanges d'expertise](#), la conclusion de partenariats et l'attraction d'investissements dans le secteur extractif tchadien. Les autorités ont souligné la nécessité de passer d'une logique de simple rente à une exploitation créatrice de valeur ajoutée, d'emplois et de diversification économique. Le gouvernement a insisté sur la souveraineté dans la gestion des ressources, la révision du cadre légal, le développement des chaînes de valeur locales et la protection de l'environnement, afin de renforcer l'impact des industries extractives sur le développement durable. L'Algérie en tant que pays invité d'honneur de SEMICA, a présenté son expérience dans les domaines des hydrocarbures et des mines. Alger met en avant la coopération africaine et le partenariat Sud-Sud, en se positionnant comme partenaire pour des projets d'exploration, de production, de transformation et de renforcement de capacités au Tchad et dans la région.

RDC

Le FMI alerte sur l'impact budgétaire du recours massif à la procédure d'urgence pour les dépenses de sécurité

Le FMI a [exprimé](#) de vives préoccupations quant à l'utilisation prédominante de la procédure d'urgence pour financer les dépenses liées à la sécurité en République Démocratique du Congo (RDC). En 2025, la quasi-totalité des engagements pris via cette procédure dérogatoire étaient liés au secteur sécuritaire. Cette pratique intervient dans un contexte où le gouvernement de la RDC prévoit

de consacrer près de 5 Mds USD à la défense et à la sécurité nationale sur la période 2026-2030. Le FMI souligne que ce recours massif dépasse les plafonds indicatifs prévus dans le cadre du programme financier soutenu par l'institution. Même dans un contexte de conflit, une utilisation aussi systématique de la procédure d'urgence est jugée excessive, car elle réduit la transparence budgétaire, complique le suivi ainsi que le contrôle des dépenses publiques, et fragilise la soutenabilité des politiques publiques. Les autorités ont reconnu ce manque de discipline budgétaire et se sont engagées à réduire progressivement cette pratique pour réintégrer autant que possible ces dépenses dans la procédure ordinaire, sous réserve d'une amélioration de la situation sécuritaire. Cet engagement des autorités publiques s'est matérialisé par l'alignement d'un budget sécuritaire chiffré à 1,9 Md USD en 2026, soit 9,9 % du budget général. Dans ses analyses, le FMI souligne que les dépenses sécuritaires supplémentaires pourraient atteindre jusqu'à 2 % du PIB en cas d'aggravation du conflit. La maîtrise de ces dépenses hors-budget est donc cruciale pour préserver la stabilité macroéconomique récemment obtenue.

La RDC affirme son ambition stratégique dans la chaîne de valeur des minerais de la transition au forum de Davos

Le Président de la République a pris part au 56ème Forum Économique Mondial de Davos (19-23 janvier 2026), où il a présenté la RDC comme « pays-solutions » pour la transition énergétique mondiale. Dans son intervention lors de la session « Partenariat stratégique sur les minerais et investissements », il a appelé à substituer la dépendance par le partenariat, affirmant que [la RDC entend jouer un rôle d'acteur stratégique](#) et non plus de simple fournisseur de matières premières. L'approche proposée repose sur trois engagements clés. Premièrement, la sécurité par la diversification, impliquant des investissements massifs dans l'exploration pour multiplier les sources d'approvisionnement mondiales. Deuxièmement, la prospérité par la transformation locale, où le gouvernement appelle à la délocalisation des activités de raffinage et de fabrication de composants vers les zones de production, visant la transition vers une économie d'industrialisation

durable. Troisièmement, l'innovation financière et industrielle, pour attirer les capitaux long terme vers des projets intégrateurs via des mécanismes de financement innovants. Cette démarche s'inscrit dans un effort national de réforme, soutenu par le programme avec le FMI, visant à renforcer la stabilité macroéconomique et la gouvernance. Elle fait également écho au récent partenariat stratégique signé avec les États-Unis, centré sur les minerais critiques (cuivre, cobalt, lithium, coltan). Cette stratégie de partenariats « mutuellement bénéfiques » a pour objectif de promouvoir des chaînes d'approvisionnement plus fiables et équitables, sans empiéter à la souveraineté nationale.

Le Lualaba signe 16 accords de partenariat avec des investisseurs émiriens

Le gouvernement provincial du Lualaba a signé, le 18 janvier 2026 à Kolwezi, [16 protocoles d'accord](#) avec un groupe d'entreprises des Émirats arabes unis (EAU). Cette signature vise à attirer des investissements étrangers dans des secteurs stratégiques pour la province. L'initiative s'inscrit dans la politique nationale d'ouverture aux investissements et de développement économique inclusif promue par les autorités de la RDC. Ces partenariats bilatéraux concernent principalement les domaines de l'agriculture, des mines, de la santé, des infrastructures et du tourisme. L'objectif déclaré est de diversifier l'économie locale, fortement dépendante de l'activité minière, de stimuler la création d'emplois et d'améliorer les conditions de vie des populations. Les accords sont présentés par les autorités provinciales comme des partenariats « gagnant-gagnant » devant favoriser un transfert de compétences et la réalisation de projets structurants. Cette série d'accords matérialise une intensification des relations économiques entre la RDC et les EAU. Elle pourrait permettre au Lualaba, cœur de la ceinture cuprifère congolaise, de consolider sa position de pôle d'investissement régional.

Sao Tomé-et-Principe

Livraison prochaine de 60 navires de pêche par l'Union européenne

Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et du Développement rural, Nilton Garrido, a récemment annoncé que 60 des 200 navires de pêche acquis dans le cadre d'un accord avec l'Union européenne devraient être livrés au cours du mois de janvier 2026. Le Japon devrait livrer par ailleurs, deux navires de pêche semi-industrielle au cours du premier trimestre 2026.

Le Premier ministre Américo RAMOS réagit à un ultimatum du syndicat de l'EMAE sur la crise énergétique

Le 13 janvier, le [syndicat](#) des travailleurs de l'Entreprise de l'eau et de l'électricité (EMAE) a donné un ultimatum de deux semaines au gouvernement de Sao Tomé-et-Principe pour résoudre la crise énergétique qui touche le pays depuis cinq mois, sous peine de déclencher une grève. Le 14 janvier, le Premier ministre Américo RAMOS a rappelé que le retard dans la livraison de [générateurs](#) était dû à des problèmes logistiques indépendants du gouvernement. Il a par ailleurs indiqué que les générateurs devraient être livrés d'ici une ou deux semaines. Le Premier ministre a par ailleurs souhaité mentionner certains problèmes internes à l'EMAE tels que le sureffectif, la corruption ou encore le vol de carburant. Il souhaiterait mener une restructuration interne de l'EMAE et renforcer les procédures de contrôle.



Agenda des évènements économiques et institutionnels à venir

Date	Evènement	Lieu
9-13 février 2026	Pavillon France organisé par Business France, au 23 ^{ème} Congrès International de l'Association Africaine de l'Eau et de l'Assainissement	Yaoundé (Cameroun)
26-29 mars 2026	14 ^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)	Yaoundé (Cameroun)
11-12 mai 2026	Sommet Afrique-France <i>Africa Forward</i>	Nairobi (Kenya)
12-21 juin 2026	PROMOTE 2026, sous le thème « Entreprises privées et environnement des affaires : quels repères face aux défis économiques nationaux et internationaux ?»	Yaoundé (Cameroun)
15-19 juin 2026	Pavillon France organisé par Business France, au Salon International de l'Entreprise, de la PME et du Partenariat PROMOTE	Yaoundé (Cameroun)
16-19 juin 2026	EU Business Week	Yaoundé (Cameroun)
17 juin 2026	Wine Tastin organisé par Business France	Douala (Cameroun)
17-18 novembre 2026	Ambition Africa 2026	Paris (France)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Efi FRAGER (Service économique régional de Yaoundé)

Rédacteurs :

Ibrahim BARRY- Mohamed AYIAGNIGNI – Adrien REBET- Evelyne SILA – Noémie DAVID – Laura LANDREIN (SER Yaoundé) ;

Guillaume PREVOST - Ingrid ORAMALU (SE Brazzaville) – Amanda BROUILLARD (SE Brazzaville) ;

Michel BOIVIN – Fanny SCHAEFFER (SE Libreville) ;

Pierre SEJOURNE – Joël KAZADI KADIMA (SE Kinshasa) ; Naïma TAHRAN (AFD-N'Djamena)

[Rendez-vous sur cette page pour vous abonner](#)